



## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral n° 2021-06/DCSE/BPE/M du 20 avril 2021 est prescrite pendant 31 jours consécutifs, du **LUNDI 31 mai 2021 à 9h00 au MERCREDI 30 juin 2021 à 17h00**, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société GSM, domicilié 49 bis, avenue Franklin Roosevelt – 77210 Avon, au titre des articles L. 181-1 et L.181-2 du code de l'environnement pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de chailles située sur le territoire des communes de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux.

**Le périmètre de l'enquête publique comprend les communes de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux.**

Le projet relève des rubriques 2.5.1.0-1 (autorisation) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et des rubriques 1.1.1.0 (déclaration); 2.1.5.0, 3.3.1.0, 3.2.3.0 (autorisation); 2.1.1.0 (non classé) de la nomenclature des installations ouvrages, travaux et activités (IOTA)

Pendant toute la durée de l'enquête, **le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public :**

- **en mairie de Villemaréchal** aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
  - en version papier
  - en version numérique, sur un poste informatique dédié, fourni par Publilégal
- **en mairie Lorrez-le-Bocage-Préaux** aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
  - en version papier
- **sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne**, à l'adresse suivante : [www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions :

- **sur les registres d'enquête en version « papier »**, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, et ouverts **en mairies de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux** aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- **sur le registre dématérialisé accessible :**
  - **à la mairie de Villemaréchal**, sur un poste informatique dédié, fourni par Publilégal
  - **sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne**, à l'adresse suivante : [www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)
  - **par courrier électronique** à l'adresse suivante : [carriere-villemarechaletlorrezlebocagepreaux-gsm@enquetepublique.net](mailto:carriere-villemarechaletlorrezlebocagepreaux-gsm@enquetepublique.net)

Jusqu'à la fin de l'enquête publique, les observations et propositions du public pourront être également directement adressées au commissaire enquêteur, par voie postale au siège de l'enquête (Mairie de Villemaréchal – 8, rue de la mairie – 77710 Villemaréchal – Objet : EP GSM – Villemaréchal/Lorrez-le-Bocage-Préaux – Carrière de chailles). Celles-ci seront annexées au registre « papier » et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande

**Le commissaire enquêteur**, Madame Nicole SOILLY, Cadre supérieur de la Poste à la retraite, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions aux lieux, dates et heures suivants :

- **Mairie de Villemaréchal** (77 710), sise 8, rue de la mairie
  - mercredi 2 juin 2021 de 09h00 à 12h00
  - mercredi 16 juin 2021 de 09h00 à 12h00
  - samedi 26 juin 2021 de 09h00 à 12h00
- **Mairie de Lorrez-le-Bocage-Préaux** (77 710), sise 1, rue Emile Bru
  - lundi 31 mai 2021 de 14h00 à 17h00 (1er jour de l'Enquête publique)
  - mercredi 9 juin 2021 de 14h00 à 17h00
  - mercredi 30 juin 2021 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'Enquête publique)

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la société GSM (interlocuteur : M. Olivier GABENS, – Tél. : 06.75.62.56.27 – courriel : [ogabens@gsm-granulats.fr](mailto:ogabens@gsm-granulats.fr)).

Le présent avis est consultable sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne ([www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne (DCSE/BPE 12, rue des Saints-Pères – 77 010 Melun Cedex). Le dossier est également téléchargeable sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne. Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans les mairies de Villemaréchal et Lorrez-le-Bocage-Préaux, en Préfecture de Seine-et-Marne et sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne. Au terme de l'enquête publique, il sera statué sur la demande par arrêté du Préfet de Seine-et-Marne.